



Procès-verbal du conseil scientifique du 30 juin 2015

Le conseil scientifique de l'EFR s'est réuni le mardi 30 juin 2015 à l'École française de Rome, sous la présidence de Patrick Boucheron.

Membres présents ou représentés (18)

Mme Anna BELLAVITIS, professeur à l'université de Rouen ;
M. Giorgio BLUNDO, École des Hautes Études en Sciences Sociales ;
M. Patrick BOUCHERON, professeur à l'université de Paris Panthéon-Sorbonne ;
M. Stéphane BOURDIN, représentant élu des directeurs des études ;
M. Paolo CAMMAROSANO, Centro Europeo Ricerche Medievali ;
Mme Annie COISY, représentante élue des enseignants chercheurs ;
M. Xavier DARCOS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (pouvoir à M. André VAUCHEZ) ;
M. Jean-Louis FERRARY, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
M. Michaël GASPERONI, représentant élu des membres scientifiques non enseignants chercheurs ;
M. Roger GENET, le directeur général de la recherche et de l'innovation, représenté par M. Francis PROST ;
M. Patrick GILLI, professeur à l'université de Montpellier ;
Mme Anne GRILLO, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au Ministère des affaires étrangères et européennes, représentée par M. Benoît TADIÉ ;
Mme Claude POUZADOUX, Centre National de la Recherche Scientifique ;
M. Manuel ROYO, professeur à l'université de Tours (pouvoir à Mme Catherine VIRLOUVET) ;
M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cinzia VISMARA, professeur à l'université de Cassino ;
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

Assistaient également à la séance

Mme Diane BRAMI, CNRS
M. François DUMASY, directeur des études à l'EFR ;
M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative à l'EFR ;
M. Stéphane GIOANNI, directeur des études à l'EFR ;
M. Jean Louis PESENTI, agent comptable de l'EFR ;
Mme Nathalie ROQUES, ingénieur d'études (DGESIP).

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2015 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Bilan des programmes réalisés au cours du contrat quinquennal 2012-2016 ;
4. Poste de directeur des études pour la section Époques moderne et contemporaine à pourvoir au 1^{er} septembre 2015 ;
5. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
6. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
7. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
8. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2015

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

Le premier point d'information concerne la sortie des membres à l'issue de l'année universitaire 2014-2015. En Antiquité, Élixa Nicoud a été recrutée au CNRS en tant que chargée de recherche. Les deux membres relevant de la section Moyen Âge n'ont pas été recrutés dans le supérieur. Sylvie Duval, affectée sur le poste de chargée de recherche mise à disposition du CNRS auprès de l'EFR, n'a pas trouvé de poste. Matthieu Scherman retourne à disposition de l'académie de Créteil.

Pierre Thévenin sera nommé sur le poste de chargé de recherche mis à disposition du CNRS auprès de l'EFR pour l'année 2015-2016.

Le deuxième point d'information concerne la définition des axes de recherche pour le prochain contrat quinquennal. Les axes proposés sont les suivants : Normes et société, Religion et sacré, Espaces et échanges et Arts et savoirs. La directrice fait part de son souhait de porter dès à présent à connaissance les axes prévus aux membres du conseil scientifique afin qu'ils soient définitivement arrêtés en novembre 2015, à la suite de quoi un appel à projets sera largement diffusé. L'évaluation de ces projets sera faite par le CS de mars 2016. Elle souligne qu'une attention particulière devra être portée aux propositions de programmes de recherche en commun entre au moins deux EFE.

André Vauchez revient sur la sortie des membres en indiquant que ce résultat décevant est le reflet de la situation universitaire. Jean-Louis Ferrary nuance ce propos en précisant que ce résultat ne doit pas faire oublier les sorties des membres pour les autres années. L'année 2014, par exemple, a été une année positive quant à l'affectation des membres sortants de l'Ecole française de Rome.

François Dumasy précise que Pierre Thévenin a postulé auprès de la London School of Economics et qu'il attend les résultats, prévus pour août.

Diane Bami demande si un troisième candidat a été proposé pour occuper le poste de chargé de recherche du CNRS mis à disposition. Il est répondu par la négative. Si Pierre Thévenin est embauché, le poste CNRS, dit de "quatrième année" ne sera pas pourvu.

André Vauchez fait part au conseil scientifique des projets de Sylvie Duval, laquelle envisage de postuler auprès de la Fondation Thiers, dans deux ans toutefois.

Patrick Gilli fait part du nombre de candidats élevé sur les postes de maître de conférence : le problème est structurel.

Le président du conseil scientifique sollicite l'avis du conseil sur les propositions d'axes en vue du prochain contrat quinquennal.

André Vauchez indique que les intitulés sont génériques et propose des titres plus ancrés sur la Méditerranée. La directrice de l'EFR souscrit à cette proposition et prend note de la nécessité de recontextualiser géographiquement les propositions d'axes.

Yves-Marie Bercé demande quel est le public cible. Il est répondu que les personnes concernées par les axes stratégiques de l'EFR sont les universitaires et les responsables du monde académique plus généralement.

De même, il demande s'il y a une évolution des intitulés des axes par rapport au précédent contrat. La directrice de l'EFR répond qu'il y a un axe de moins pour ce nouveau contrat, le but étant de réduire à la fois le nombre d'axes et le nombre de programmes (de 50 à 25/30).

Anna Bellavitis demande si les axes ont été élaborés en concertation avec les directeurs des EFE. La directrice de l'EFR répond par l'affirmative, ils ont été discutés au sein du comité des directeurs. Les axes de chacune des EFE ont des intitulés différents mais qui se recoupent et l'idée est de privilégier des programmes communs.

Le président du conseil scientifique demande si la numérotation des axes a une signification particulière. La directrice de l'EFR répond par la négative. Le président du conseil scientifique propose de placer en premier sur la liste l'axe sur Espaces et échanges parce qu'il est le plus porteur d'innovation par rapport aux autres axes qui s'ancrent dans les traditions de l'EFR.

Stéphane Gioanni confirme que la réflexion est ouverte et que le conseil scientifique est saisi précisément en amont pour faire part de ses remarques.

Patrick Gilli insiste sur la nécessité pour les porteurs de programmes de bien être au fait de l'ouverture inter écoles, les réseaux étant différents, la direction de l'EFR se doit de porter à connaissance des porteurs de programmes la volonté de mettre en place des programmes communs.

Yves-Marie Bercé demande si des études sur le corps et la santé sont prévues. Claude Pouzadoux répond que l'axe 4 prévoit ces études. Par ailleurs, ce dernier se concentre sur le terme "savoirs" et pose la question de la genericité du terme. André Vauchez propose l'axe "arts, savoirs et pratiques".

Francis Prost, représentant de la DGRI, demande quels seront les outils numériques utilisés dans le cadre de ces axes stratégiques. Y a-t-il un affichage numérique identifié (par exemple les SIG)? La directrice de l'EFR répond qu'il revient aux porteurs des programmes d'identifier leurs propres outils. Toutefois, il est mis en lumière le problème de la pérennisation des outils liés à un programme lorsque les chercheurs se succèdent.

Un ancien membre de l'EFR, Alexandre Vincent, s'est porté volontaire pour que l'EFR héberge ses bases de données. De même, les bases de données de Thibaud Lanfranchi, ancien membre de l'EFR, pourraient être un test pour l'hébergement des données de recherche au sein de l'EFR.

Le président du conseil scientifique rappelle qu'une base de données ne produit des résultats scientifiques réellement significatifs qu'à partir du moment où elle est achevée et exploitée ; par conséquent, on doit attendre que le programme arrive à son terme pour en évaluer la portée.

Patrick Gilli relaye ce propos en indiquant que la pérennisation des données est aussi un problème lié à la gestion des ressources humaines. Entre l'hébergement des données sur l'infrastructure de recherche Huma-Num (gérée par le CNRS) et la détention des données tirées des recherches personnelles, il manque un échelon au niveau de l'établissement, afin de garder disponible les données de la recherche au niveau institutionnel.

Michaël Gasperoni, le représentant des membres, soulève le problème que pose la détention de bases de données : il faut être formé à leur lecture et à leur utilisation.

François Dumasy explique qu'à hauteur de l'EFR en effet, aucune ressource humaine n'est prévue pour la détention et la gestion des outils numériques relatifs à la recherche en sciences humaines et

sociales. Ce propos est complété par Stéphane Gianni qui indique que les partenariats sont alors indispensables pour suppléer à ces besoins. Par exemple, la collaboration du Laboratoire d'InfoRmatique en Image et Systèmes d'information (LIRIS - UMR 5205) s'est révélée un atout fondamental pour l'élaboration du programme sur Les Officiers de l'Europe angevine et pour l'obtention du financement ANR en 2014. La question des partenariats est donc indispensable. La question des partenariats est donc indispensable.

La directrice de l'EFR met en lumière la taille de l'institution, qui ne dispose donc pas de toutes les compétences requises en matière informatique.

3. Bilan des programmes réalisés au cours du contrat quinquennal 2012-2016

Au total, 50 programmes sont à examiner.

Les rapporteurs énoncent en séance leurs évaluations des programmes et les remettent à la directrice de l'EFR, laquelle les remercie et en prend acte. Les directeurs des études feront parvenir ces avis (rendus anonymes) aux porteurs des programmes, et l'ensemble (auto-évaluation des porteurs et rapports des experts) sera joint en annexe à l'auto-évaluation de l'EFR destinée au HCERES.

4. Poste de directeur des études pour la section Époques moderne et contemporaine à pourvoir au 1^{er} septembre 2015

L'actuel directeur des études n'a pas souhaité renouveler son mandat à compter du 1^{er} septembre 2015. Le directeur des études, pour la période 2012-2015, avait pour mission de développer les partenariats se concentrant sur les périodes très contemporaines et vers les sciences sociales. Cette mission était difficile car les disciplines sont différentes, il faut nouer de nombreux partenariats nouveaux pour l'EFR. Les objectifs ont été atteints. Les MEFIM ont une plus grande visibilité, les chercheurs résidents en sciences sociales ont été accueillis en plus grand nombre. La directrice remercie chaleureusement François Dumasy pour le travail effectué.

Les dossiers de candidatures présentés ont été au nombre de neuf : Fabien Archambault, Evelien Chayes, Francesco Di Donato, Jean-Pascal Gay, Aurélien Girard, Fabrice Jesné, Fabrice Montebello, Erik Pesenti Rossi et Laura Pettinaroli. Fabrice Jesné a été sélectionné. La section doit poursuivre son ouverture vers les sciences sociales et le contemporain. Fabrice Jesné travaille sur l'Italie et les Balkans et les migrations au XX^e siècle. Il est porteur du programme « consuls et consulats italiens en méditerranée orientale (XVIII^e-XIX^e siècle) ».

Yves-Marie Bercé estime que les sections moderne et contemporaine devraient être distinguées. Il est répondu que, dans le contexte actuel de restriction, il n'est pas possible d'avoir un directeur des études pour chaque discipline.

François Dumasy s'exprime sur son activité et met en lumière l'intense activité intellectuelle qui caractérise l'EFR et remercie la directrice pour l'occasion qui lui a été donnée de produire une activité scientifique féconde.

Le président du conseil scientifique remercie François Dumasy et espère que son successeur poursuivra l'effort d'ouverture et l'engagement dans l'activité scientifique.

Au nom des membres de l'EFR, Michaël Gasperoni remercie François Dumasy pour les conseils et son encadrement, et demande comment évolueront les sciences sociales à l'avenir. Il est répondu que, de par l'activité très contemporaine et en dépit du fait que les sciences sociales ne sont plus nécessairement rattachées précisément aux époques moderne et contemporaine, les sciences sociales seront cependant étroitement associées à l'activité de la section.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la nomination de Fabrice Jesné au poste de directeur des études pour la période 2015-2018.

5. Mémoire des membres : désignation des rapporteurs

En ancienne, deux mémoires :

- Clément CHILLET (2^e année), *Les magistrats chargés du cens en Italie au I^{er} siècle a.C.*
rapporteur proposé : M. Jean-Louis FERRARY
- Isabelle MOSSONG (membre à titre étranger jusqu'au 31 décembre 2014), *Foules ou individus ? La fréquentation du suburbium romain par la communauté chrétienne à l'Antiquité tardive.*
rapporteur proposé : M. Jean-Pierre SODINI

En moderne, trois mémoires :

- Marie LEZOWSKI (2^e année), *Anatomie de l'autorité : examen, distribution et exposition des reliques dans le Milanais moderne.*
rapporteur proposé : M. Jean-Robert ARMOGATHE
- Michaël GASPERONI (2^e année), « Une sorte de domaine naturel créé par la nature des choses ». *Les ghettos d'Italie à l'époque moderne à travers l'élaboration et la codification du jus gazagà.*
rapporteur proposé : M. Joseph BERGIN
- Pierre THÉVENIN (3^e année), *Le monde sur mesure. Anachronisme et valeur poétique des catégories juridiques.*
rapporteur proposé : M. Jean-François KERVÉGAN

Jean-Louis Ferrary fait part des problèmes de délais entre la réunion du conseil scientifique, cette année exceptionnellement tardive, et la nécessité pour la commission Rome-Athènes d'avoir les mémoires des membres. Il est convenu d'envoyer à l'AIBL les mémoires finalisés à ce jour, à savoir, celui de Clément Chillet, Michaël Gasperoni et Marie Lezowski.

6. Examen des manuscrits pour publication

Antiquité

- *Le paysage balnéaire de Rome dans l'Antiquité. Aspects topographiques, juridiques et sociaux*, Anne-Laure Foulché
Après audition des rapports de Cinzia Vismara et Marie Guérin-Beauvois, le conseil scientifique émet un avis défavorable à la publication de cet ouvrage.
- *Faire parler et faire taire les statues*, Caroline Michel d'Annville et Yann Rivière (dirt.)
Après audition des rapports de Manuel Royo et Lorenz Baumer, le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de cet ouvrage moyennant un toilettage du manuscrit.

Moyen Âge

- *San Filippo di Fragalà. Monastero greco della Sicilia normanna*, Sulamith Brodbeck, Catherine Jolivet-Lévy, Marie-Patricia Raynaud, Marina Falla Castelfranchi et Manuela De Giorgi
Le conseil scientifique se prononce pour un deuxième passage en conseil, dans un délai d'un an, après que les curateurs aient opéré les modifications requises.

Époques moderne et contemporaine

- *L'architecture morte ou vive : les infortunes de la coupole de Saint-Pierre de Rome au XVIII^e siècle*, Pascal Dubourg-Glatigny
Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit.
- *Corps saints des catacombes*, volume coordonné par Stéphane Baciocchi et Christophe Duhamelle

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit.

- *Invention, diffusion et réception des reliques des catacombes romaines. Une enquête collective (XVI^e-XIX^e siècle)*, sous la direction de Stéphane Bacciocchi, Pierre-Antoine Fabre et Christophe Duhamelle

Le conseil scientifique accepte d'évaluer le manuscrit, qui devrait être soumis aux rapporteurs (Yves-Marie Bercé et Bernard Dompnier) qui encourage également à procéder à des coupes, en particulier pour les articles déjà publiés en anglais. D'autre part, le CS incite à un financement (ou une coédition) de l'EHESS.

- *La guerre des sables*, sous la direction d'Olivier Wieviorka, David Reynolds et Nicola Labanca
- Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit.

7. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

Le conseil scientifique est informé des accords et conventions signés par la directrice depuis le mois de mars 2015. La directrice de l'EFR note la signature de la convention Urbis, qui scelle une alliance avec d'autres bibliothèques de l'Unione (bibliothèques étrangères à Rome), pour parvenir à l'établissement d'un catalogue informatique commun et gérer, entre autres, le problème de place.

La directrice de l'EFR salue l'action exemplaire d'Annie Coisy, responsable de la bibliothèque, qui prendra sa retraite au 1^{er} octobre 2015. C'est une collaboratrice exceptionnelle qui quitte l'équipe de direction. Mais elle fait confiance à son successeur, monsieur Clément Pieyre, pour reprendre le flambeau.

8. Questions diverses

Aucune question diverse.

La séance est close à 13h40.